

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 10 Décembre 2016

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 3ème journée sauf Zone1D + Zone2C (2ème journée) et Zone1C (1ère journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : D.L.S. CERGY PONTOISE

N° MAILLOT
Obligatoire

Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)

Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183

Srcles

1	MURA Sergiu	J155027	
3	HASSANI Hamed	J083475	
4	PRIAM Bryan	J127642	16
5	ALAM Helmy	J103610	
6	LEFRERE Matthieu	J096345	
7	KHARRAZ Ammar	J129165	
8	BOUZEMMI Farid	J063661	
10	LAICHE Azzedine	J104113	

A Saisir

N° CAPITAINE

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

5	ALAM Helmy
---	------------

2 DIRIGEANTS

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D105288

Délégué	ATTIA Michel	D143937
Dirigeant	HASSANI Afif	D060275

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 10 Décembre 2016

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.
La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.
Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 3ème journée sauf Zone1D + Zone2C (2ème journée) et Zone1C (1ère journée).
Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : A.H. AUXERRE		
N° MAILLOT Obligatoire	Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)	Saisir obligatoire N°Licence FFH "J" + 6 chiffres Ex: J096183
1	BRICARD Jeremy	J060105
2	LAFLEUR Joseph	J129512
3	NOUVEAU Pascal	J060118
4	LAVIGNON Didier	J062452
5	BOURSEUL Damien	J076484
6	HOUSSEAU Jonathan	J061957
7	LAURENT David	J060108
8	AJOUX Luc	J076483
9	OUMEDJKANE Pierre Eric	J129579
10	MAY Clement	J122686
12	THEODORE Alexandre	J129708

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A Saisir
N° CAPITAINE NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

1	BRICARD Jeremy
---	----------------

2 DIRIGEANTS NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D105288

Délégué	OUMEDJKANE Anthony	D129706
Dirigeant		

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 10 Décembre 2016

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 3ème journée sauf Zone1D + Zone2C (2ème journée) et Zone1C (1ère journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : O.S.S. DIJON

**N° MAILLOT
Obligatoire**

**Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)**

**Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183**

Srcs

1	LAHAYE Pierre	J062019	
2	COPUR Alvin	J154434	
3	EL KHAZRI Imad	J130296	
4	CHEPPIH Elias	J120887	16
5	DAUPHIN Alexandre	J086462	
6	DESCHAMPS Stanislas	J124341	
7	MASSAD Farid	J060120	
8	BOUHLALA Hichem	J109673	
9	SAADAOUI Slim	J099011	
10	MPAKO NDEMA Andre	J121411	
11	BOUBERRIA Nadir	J065449	
12	BERRAHOU Mourad	J076749	

A Saisir

N° CAPITAINE

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

7	MASSAD Farid
---	--------------

2 DIRIGEANTS

NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D105288

Délégué		
Dirigeant	MARTINOTY Benoit	D096921

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Championnat de France FUTSAL Masculin par Zone du 10 Décembre 2016

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Attention: cette liste est définitive durant les compétitions donc aucune modification ne sera possible.

La feuille de match est unique pour la journée et fournie par la Commission Fédérale de Football des Sourds. Elle devra être complétée **avant le Mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures (20h00)** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. **Les 12 noms de joueurs** devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que **les 2 dirigeants**.

Attention, Aucun remplacement ne pourra effectuer dans la liste inscrite des 12 joueurs avant le commencement du 1er match de compétition de la 3ème journée sauf Zone1D + Zone2C (2ème journée) et Zone1C (1ère journée).

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



NOM du Club : C.S. NOISY LE GRAND

**N° MAILLOT
Obligatoire**

**Ne pas saisir, c'est automatique si saisie N°licence FFH
NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre)**

**Saisir obligatoire N°Licence FFH
"J" + 6 chiffres Ex: J096183**

Srcls

8	BENBETKA Hakim	J103318
13	AOUINI Nizar	J103322
4	JEDDI Rafik	J132557
7	GUERMASSI Youssef	J064046
9	BARAKA Mohamed	J116356
1	BAYRAM Gokhan	J094661
12	KERKENI Mohamed Akrem	J129199
11	MAZOUZ Braham	J143787
5	KHALDI Mohammed	J095996
6	KOITA Ibrahim	J076119
3	MISSAOUI Karim	J129171
10	OUDI Saber	J087430

A Saisir

N° CAPITAINE **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

4	JEDDI Rafik
---	-------------

2 DIRIGEANTS **NOM (Majuscule) Prénom (Nom Propre) en automatique**

N°Licence FFH "D" + 6 chiffres Ex: D105288

Délégué	ATTISSO NAU Kodjo	D129182
Dirigeant	MEKAOUCHE Faycal	D143750

Signature Capitaine ou Délégué ou Dirigeant
sur place :

Partie réservée à la CFFS:

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

42 Rue Louis Lumière 75020 PARIS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation